

à la poste, mais également qu'il donnera la priorité à l'expédition des remboursements d'impôts de 1981 qu'un bon nombre de mes électeurs attendent encore?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Madame le Président, je pense qu'en ce qui concerne les formulaires T-1 ou les citoyens Canadiens qui n'ont pas encore reçu leur montant de taxes de 1981, il s'agit sûrement des cas très particuliers et très limités où il y avait une complication dans le formulaire ou des changements qui auraient dû être apportés. Dans la très forte majorité, pour ne pas dire tous les cas, les formulaires sont maintenant traités, sauf certains cas d'exception.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS

LE CENTRE DE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN DE WINNIPEG

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. La direction des Transports dans la région de Winnipeg et à l'administration centrale, à Ottawa, a élaboré un projet détaillé, qu'elle endosse, en vue de construire un nouveau centre de contrôle du trafic aérien dans la région de Winnipeg. Le ministre peut-il me dire quand on commencera à construire ce nouveau centre?

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je regrette de ne pouvoir le faire ce matin, mais je vais m'en enquérir et donner une réponse avant 3 heures à l'honorable député directement par téléphone ou verbalement.

[Traduction]

M. McKenzie: Madame le Président, je sais gré au ministre de me fournir une réponse si promptement, car nous voulons garder ces 250 contrôleurs et leurs familles.

L'EMPLACEMENT ET LES PLANS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, puis-je demander au ministre des Transports si son ministère songe à construire le centre sur une terre de la Couronne, et s'il dispose des plans de construction détaillés dans le cas d'Edmonton, de Montréal ou de Moncton? Me dirait-il si les fonds sont disponibles et quelle est la date la plus proche où les travaux pourraient commencer?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'aurais certes préféré qu'on me prévienne de ces questions, car, à vrai dire, environ 100 aéroports canadiens relèvent de ma compétence, sans parler de 350 ports. Comme je ne peux vraiment pas me rappeler des projets pour chacun d'eux, je serais redevable au député de me prévenir avant de me demander où en est rendu un projet à tel ou tel aéroport. Je répète donc—en latin cette fois-ci, *bis*, ma réponse à sa question précédente: je lui répondrai cet après-midi.

Questions orales

LE GRAIN

LA GUERRE DES PRIX FAITE PAR LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports, qui est sûrement au courant des graves difficultés causées aux producteurs céréaliers du Canada par la baisse des cours mondiaux et la guerre des prix que se livrent les États-Unis et la Communauté économique européenne. Tout cela fait planer la menace d'une réduction massive du prix initial versé aux producteurs céréaliers des Prairies. Est-ce que le ministre songe sérieusement à prendre des mesures à cet égard et, dans l'affirmative, quelles sont ces mesures?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je vois trois parties à la réponse. La première c'est que nous nous opposons, bien sûr, aux tactiques de commercialisation utilisées par les Américains, surtout en Irak par exemple, qui est un marché au comptant, et les Américains y ont récemment fait des ventes assorties de crédit mitigé. Nous n'estimons pas que cela soit régulier et nous avons protesté à ce sujet.

En deuxième lieu, contrairement à l'impression créée par mon honorable ami, il y a eu récemment sur les marchés mondiaux du grain un certain raffermissement dans le cas du blé canadien rouge de printemps n° 1, qui se vendait \$204 la tonne il y a environ dix jours mais a atteint \$217 aujourd'hui et \$222 hier. Donc, il y a une intéressante tendance à la hausse. Sans vouloir en tirer trop de conclusions, cela s'explique à première vue, en partie par la limitation des surfaces emblavées aux États-Unis. Comme deuxième raison, il y a la récolte relativement mauvaise de l'Union soviétique. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Troisièmement, en ce qui concerne les prix initiaux, il en a même été question aujourd'hui au comité du cabinet, en sorte que c'est actuellement en route vers le cabinet. Une décision devrait être annoncée dans les jours qui viennent.

LE NIVEAU DU PRIX INITIAL

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, avec ce prétendu raffermissement du marché pouvons-nous compter que le prix initial va demeurer à un niveau égal à celui de 1982-1983 ou supérieur? En second lieu, au-delà d'une simple protestation, quelles mesures le gouvernement prend-il pour encourager la collaboration entre les grands pays exportateurs, afin d'assurer une certaine stabilité des prix pour l'industrie céréalière tout entière?

• (1150)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, sur la seconde question je n'ai rien à ajouter à ce que le député sait déjà. Le Canada cherche constamment sur le plan international à rapprocher les pays producteurs et consommateurs, mais sans grand succès ces dernières années. Et dans ces derniers temps d'insuccès il faut englober les années où mon honorable ami était ministre des Transports.

En ce qui concerne les paiements initiaux, je dirai que mon honorable ami est très versé en ces matières. Je ne l'ignore pas, et je l'en félicite à l'occasion. Il sait qu'ils doivent trouver un juste milieu entre un niveau trop haut et un niveau trop bas. Le gouvernement ne peut prendre trop de risques, et il est toujours bon que les agriculteurs aient une légère surprise du bon côté,